

LE PETIT NAUJACAIS

Octobre 2022

N° 112

Bulletin Municipal trimestriel

LE MOT DU MAIRE

Naujacaises, Naujacais,

Tout d'abord permettez-moi au nom de la Municipalité de rendre un fervent hommage au corps des Sapeurs-pompiers.

Ces derniers qu'ils soient professionnels ou volontaires ont été mis à rude épreuve tout au long de l'été. Ils ont su faire preuve de disponibilité, de courage, de dévouement et d'un grand professionnalisme.

Une pensée va aussi à l'endroit des victimes de ces incendies.

Si la période estivale qui vient de s'achever nous a perturbé par la canicule et ce qui a pu en découler, nous avons pu retrouver de la convivialité et profiter enfin d'un été à peu près normal.

Le Comité des Fêtes a organisé pendant l'été des marchés nocturnes musicaux et des vide-greniers qui ont reçu un vif succès.

La rentrée scolaire s'est bien passée et a vu une augmentation significative des effectifs avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante

Le site du Pin-Sec et le camping municipal ont été très fréquentés.

La saine gestion des finances, nous a permis de poursuivre les travaux engagés et prévus mais aussi de préparer les travaux pour 2023 avec la volonté du conseil municipal de ne pas augmenter la pression fiscale.

Restons mobilisés et optimistes.

CONSEILS MUNICIPAUX

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022

Approbation de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 :
Unanimité

Promesse de bail emphytéotique à la Société WPD pour un projet d'implantation d'un parc photovoltaïque à la Pouyère sur des terrains communaux.

Durée de la promesse 4 ans : Unanimité

Choix de la Maîtrise d'œuvre technique pour la création du nouveau forage de St Isidore : Unanimité

C'est le cabinet SUEZ Consulting qui a été retenu pour un montant de 39 000 € HT

Achat à Madame SEURIN Francine de la parcelle AI 20 à BANCALET, superficie 5940m² pour un montant de 1 000 € en coupe rase : Unanimité

Achat à la SCI BEAULIEU des parcelles BW 123-124-128-129-154 et 155 au lieu-dit la Gare pour une superficie 35 317 m² et un montant de 9 000 € : Unanimité

Demande de distraction du Régime Forestier de la parcelle AR 15 à la Pouyère pour une vente au SMICOTOM afin de créer une voie de circulation interne et limiter la circulation sur les voies communales : Unanimité

INFOS MUNICIPALES

*SYNTHÈSE DU RAPPORT DES OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
DES COMPTES SUR LA PÉRIODE 2016 - 2020 ET PRÉCONISATIONS*

SYNTHÈSE

Située au nord du Médoc, à 11 kilomètres au sud-ouest de Lesparre-Médoc, Naujac-sur-Mer est très étendue, avec une superficie de 98 km². Commune à la fois forestière et côtière, elle est parée d'une plage de 4 km très réputée et très prisée des surfeurs, à 10 km du bourg : la plage du Pin Sec. De nouveaux quartiers se sont ajoutés, au fil des années, aux deux sites historiques du centre-bourg et, à 7 km de là, du hameau de Saint-Isidore, sur la route du Pin Sec. Cette dispersion de l'habitat est à l'origine de difficultés structurelles, comme l'absence d'un réseau communal d'assainissement collectif et d'un réseau d'eau potable performant. Avec aujourd'hui une population permanente de 1 106 habitants, supérieure de 71 % à celle de 2000, ainsi qu'une majorité de résidences principales (64 %), Naujac-sur-Mer jouit d'une attractivité qui ne ralentit pas. En période estivale, elle accueille jusqu'à 5 000 habitants, grâce à la présence de six campings, dont le camping municipal du Pin-Sec. Le rapport s'intéresse, à partir de 2016, à la gestion des activités à caractère industriel et commercial de la commune, à sa situation financière, ainsi qu'à l'exercice de la compétence urbanisme dans un environnement contraint. Deux projets de cessions de terrains communaux ont aussi été examinés. Au cours de la période sous revue, la gestion des trois principaux services publics à caractère industriel et commercial (camping municipal, eau potable et assainissement non collectif) a été entachée de plusieurs anomalies budgétaires et administratives. Ont notamment été relevées : une surfacturation de remboursements de frais par le budget annexe du camping au budget principal ; l'application, pour l'exploitation de l'eau potable, d'un contrat de délégation d'une durée trop longue ; ou encore l'absence de contrôles des équipements d'assainissement non collectif dans les principaux quartiers de la commune au motif d'une ambiguïté dans le contrat passé avec le prestataire qui aurait dû être levée. Les activités d'eau et d'assainissement ont, en plus, pâti d'une gestion attentiste avec un défaut de réponse durable aux questions que soulèvent les insuffisances du réseau d'eau potable, ainsi que l'ajournement des projets d'installations d'assainissement collectif, en particulier dans le quartier du Pin-Sec. Pour satisfaire les besoins en eau potable, l'ancienne municipalité a choisi, en 2016, de construire un réservoir de 400 m³ à Saint-Isidore, abandonnant le projet adopté en 2010 de creuser un second forage sans expliciter ce changement de cap dans des documents produits en conseil municipal. Représentant le plus gros investissement de la période (0,52 M€ HT), le nouveau réservoir a entièrement été financé par la commune qui a échoué dans sa recherche de subventions. En matière d'exécution des travaux, l'examen des pièces du marché public a fait apparaître un retard dans le déroulement du contrat qui aurait dû conduire à réclamer des pénalités au cocontractant, pour plus de 50 000 €, ce que la commune n'a pas fait. Quant à l'utilité du réservoir, une étude récente confirme que sa mise en service, en décembre 2017, n'a pas éliminé toutes les fragilités de l'alimentation en eau potable, ce qui amène à douter de la réalité de la procédure d'évaluation des besoins qui aurait dû précéder le lancement de cet investissement. La nouvelle équipe municipale envisage de creuser un nouveau forage en complément de la rénovation d'un réseau de distribution vieillissant. Sans contester l'intérêt de ces projets, la chambre régionale des comptes ne peut que constater le caractère limité des marges de manœuvre financières, du fait d'un prix public de l'eau déjà élevé et des ressources absorbées par le financement du réservoir. Même si le budget principal éprouve des difficultés à dégager systématiquement une capacité d'autofinancement nette, la situation financière ne suscite pas d'inquiétude majeure en raison d'un niveau d'endettement et d'une pression fiscale comparativement modérés.

INFOS MUNICIPALES

Entre 2016 et 2020, l'effort d'investissement est resté anormalement faible, la plupart des dépenses d'équipement ayant été réalisées par les deux budgets annexes du camping municipal et de l'eau potable. Approuvé le 6 juillet 2014, le plan local d'urbanisme (PLU) en vigueur a été modifié, à la marge, à deux reprises. À l'horizon 2022, il anticipait une population de 960 habitants et la construction d'une centaine de logements dont 85 résidences principales. Ces deux objectifs sont d'ores et déjà dépassés. La consultation de la base de données relative aux autorisations d'urbanisme a montré que la surface moyenne des terrains accueillant les nouvelles habitations est inférieure à celle attendue dans le PLU (de l'ordre de 1 000 m² contre une prévision de 1 200 m²). Le maire a fait part de son intention d'ouvrir une procédure de révision du PLU, après l'adoption imminente du nouveau schéma de cohérence territoriale (SCoT), avec l'objectif, entre autres, de rendre les alentours de certains hameaux constructibles. Il n'est pas exclu que cet objectif se heurte au cadre légal applicable aux nouvelles constructions en secteur rural. Le recensement des actes d'urbanisme de la période décrit une activité significative pour une commune de cette taille, avec la délivrance de 21 permis de construire par an (pour 27 demandes). L'instruction des dossiers de demandes d'actes d'urbanisme est assurée gratuitement, pour le compte de la commune, par un service intercommunal. Selon les services municipaux, les propositions formulées par le service instructeur seraient toujours suivies par le maire, mais il n'a pas été possible de corroborer cette affirmation à partir d'une base de données historique. La commune n'a réalisé aucune opération de récolement, ni fait établir aucun procès-verbal d'infraction, faute de moyens humains selon le maire. La détection d'infractions éventuelles présente pourtant un caractère obligatoire pour l'autorité compétente dans la délivrance des autorisations d'urbanisme, notamment le maire. L'exercice des contrôles d'urbanisme est d'autant plus important que le territoire communal est attractif, étendu et composé de plusieurs espaces naturels fragiles. La commune procède fréquemment à des cessions de terrains. Le processus de décision de deux opérations de cette nature appelle des critiques. La première a pris la forme d'un échange de parcelles avec le Groupement forestier de la Côte d'Argent (GFCA) dans la perspective de la construction du réservoir d'eau potable de Saint-Isidore. Alors qu'en octobre 2016, le conseil municipal avait entériné une transaction consistant à céder une parcelle communale d'1,25 hectares en contrepartie d'une parcelle d'1 hectare appartenant au groupement, ce dernier n'a finalement apporté qu'un terrain de 0,10 hectare. En réponse aux observations provisoires, le GFCA et l'ancien maire ont exposé les motifs de ce changement. Il est regrettable qu'aucune délibération contenant ces éléments d'éclairage n'ait été approuvée avant la signature de l'acte notarié par le maire en février 2017. Son vote présentait d'ailleurs un caractère obligatoire, l'ancien maire n'ayant pas le pouvoir de modifier seul les termes de l'échange fixés dans la délibération d'octobre 2016. Dans la seconde opération, le conseil municipal avait validé, en 2016, la cession à la société PLP de 11 hectares pour l'implantation d'un parc résidentiel de loisirs de 109 chalets et d'un camping, moyennant un prix global sur dix ans de 1,5 M€.

Le 20 septembre 2019, à la demande du maire alors en place, le conseil municipal a ramené, sans explications écrites, la recette attendue à 350 000 €, soit une somme 4,3 fois inférieure à celle envisagée au départ. Le vote de cette décision, qui a fait l'objet de deux recours pour excès de pouvoir, aurait dû être précédé de la diffusion aux conseillers municipaux de documents explicatifs, en particulier ceux remis à la chambre régionale des comptes en contradiction des observations provisoires. Le projet de parc de loisirs sera finalement abandonné par le nouveau conseil municipal, le 6 octobre 2020.

INFOS MUNICIPALES

RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1 : mutualiser les fonctions d'expertise avec l'EPCI ou avec des communes membres du même groupement présentant un profil similaire. En cours de mise en œuvre

Recommandation n° 2 : détailler dans une délibération le temps de travail des agents de façon à respecter la norme légale annuelle de 1 607 heures. Mise en œuvre incomplète

Recommandation n° 3 : rembourser les dépenses du camping municipal prises en charge par le budget principal de la commune, sur la base d'un décompte fiable appuyé de justificatifs, et instaurer un loyer versé par le camping au budget principal, calculé sur la valeur locative réelle du terrain mis à sa disposition. Mise en œuvre

Recommandation n° 4 : engager une réflexion stratégique sur les objectifs du camping municipal et le choix du mode de gestion. En cours de mise en œuvre

Recommandation n° 5 : établir un plan pluriannuel d'investissement pour tous les budgets et notamment celui de l'eau potable, classant les projets communaux par ordre de priorité et identifiant leurs modalités de financement. Mise en œuvre incomplète

Recommandation n° 6 : actualiser la carte des besoins à moyen terme en assainissement collectif y compris pour le quartier du Pin-Sec, de façon à planifier et prioriser les travaux en fonction des risques de pollution. Non mise en œuvre

Recommandation n° 7 : se rapprocher du comptable public afin de constituer un inventaire et d'afficher au compte administratif et au compte de gestion des montants de dettes identiques et fiables. En cours de mise en œuvre

Recommandation n° 8 : organiser et tracer les contrôles d'urbanisme, y compris les opérations de récolement, le cas échéant en mutualisant les moyens nécessaires avec d'autres communes environnantes. Non mise en œuvre

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme tout le monde a pu le constater, beaucoup de choses augmentent dont l'électricité. La municipalité a fait faire un état des lieux de notre système d'éclairage public qui s'avère défectueux et nécessite des investissements. Dans un deuxième temps, nous devons prendre des décisions pour diminuer notre facture d'électricité.

Si un devis a déjà été engagé pour faire changer l'ensemble des horloges des armoires (15) pour un coût de 8 200 €, nous envisageons une réduction de l'éclairage public tout en assurant la sécurité des enfants se rendant à l'école ou au bus et en limitant les impacts ou impressions liées à l'insécurité.

De même, nous limiterons les illuminations de Noël au sapin et aux guirlandes à LED.

Il nous faut donc composer en limitant l'impact financier pour ne pas avoir à faire subir aux familles des augmentations du coût de la vie.

Une extinction de l'éclairage public de 23 heures ou minuit à 5 ou 6 heures, nous permettrait une économie de 50% sur ce poste très important.

La décision sera prise au cours du prochain conseil municipal.

INFOS UTILES

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Votre habitat n'est pas bien isolé. Un diagnostic peut vous coûter cher et peut être réalisé par des personnes peu scrupuleuses. Des aides existent selon vos revenus et vous ne savez pas lesquelles. Vous êtes souvent sollicité par téléphone ou Internet par des entreprises dont vous ne connaissiez pas leur intégrité.

Toutes ces questions et démarches ont une réponse en appelant le Centre Régional d'Éco-énergétique d'Aquitaine (voir affiche ci-dessous).

NB : en tant qu'élue je les ai rencontrés lors de réunion d'information auprès du Parc Naturel Régional. Vous pouvez leur faire entièrement confiance. (Chantal PARISE)

PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL MÉDOC

VOUS HABITEZ DANS LE MÉDOC ?
Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement financier et technique gratuit pour vos projets de rénovation énergétique.

Des spécialistes de l'énergie et de l'habitat vous répondent pour des conseils neutres et indépendants sur des thèmes variés :

- Aides financières
- Économies d'énergie
- Rénovation énergétique
- Énergies renouvelables
- Équipements techniques
- Lecture de devis

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- En appelant le 05 57 95 97 04 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h pour bénéficier d'un conseil téléphonique
- En prenant rendez-vous sur creaq.org pour rencontrer un conseiller lors d'une permanence près de chez-vous ou en visioconférence

ÇA S'EST PASSÉ

Les marchés gourmands du samedi soir



ÇA S'EST PASSÉ

Les vide-greniers du 15 août et du 4 septembre



*Le forum des associations avec la présence de Naujac Animation ,
Les Trompes du Rembuché, March 'évasion,
Gym Impulse, Les Matous vagabonds et le Dolphin surf club*



ÇA S'EST PASSÉ

Sainte-Philomène, le 10 août, messe en l'honneur de celle-ci dont l'église porte le nom, animée par les Trompes du Rembuché



Vincent avait déjà parcouru 1700 km à vélo lorsqu'il a fait étape à Naujac le jour du dernier marché gourmand. Le lendemain matin après un café et un croissant offerts, il partait sur Bordeaux. Il a quitté l'effervescence de la région parisienne pour prochainement se poser dans un endroit tranquille. Il remercie Naujac pour son chaleureux accueil.



ÇA S'EST PASSÉ

*Le 19 août 2022 la commune a accueilli une randonnée de scouts à VTT.
Plus de 70 enfants et leurs accompagnants ont traversé Naujac
et ont passé la nuit sur la plaine des sports de St Isidore.
Les participants ont apprécié l'environnement, le calme et une nuit réparatrice.*



ÇA S'EST PASSÉ

Concentration Combi Volkswagen



L'association NAUJAC BUS CAMP a organisé les 16-17 et 18 septembre 2022 ; sa traditionnelle concentration de « Combi » au Camping Municipal du Pin-Sec.

Cette concentration a rassemblé 130 véhicules avec un village d'exposants et de producteurs locaux.

La manifestation a vu de très nombreux visiteurs tout au long du week-end et un concert avec deux groupes s'est produit

au village du Pin Sec. Cette concentration s'est terminée par une exposition de véhicules sur la Place du 11 Novembre et un pot de l'amitié a été servi aux visiteurs.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Il y a toujours de la place pour vous inscrire !
gymnaujac@gmail.com

Pour rappel :

- Les mercredis

Yoga (hatha) avec Carole : 14h30-15h45 à la salle du Grand Duc (temporaire)

Méthode de yoga doux accessible à tous

ZUMBA enfants avec Lorina : 16h30-17h30 à la salle du foot au stade (temporaire)

ZUMBA adultes avec Lorina : 19h30-20h30 à la salle du Grand Duc (temporaire)

Enchaînement de mouvements chorégraphiques d'inspirations latine et de gestes toniques destinés à renforcer la musculature, toujours dans la bonne humeur !!

- Les jeudis

Renforcement musculaire avec Marianne : 18h30-19h30 à la salle du foot au stade (temporaire)

Exercices de renforcement musculaires de l'ensemble du corps, exercices cardio, entraînement sous forme de circuits avec des accessoires (haltères, élastiques, ...) ouvert à tous quel que soit l'âge et la condition physique, les exercices sont adaptables.

La rentrée s'est bien passée pour l'association Gym Impulse. Malgré des problèmes de disponibilité de salles, la motivation et le dynamisme des adhérents a ravi le nouveau bureau, comme les nouveaux professeurs.

La cinquantaine d'adhérents inscrits cette année permet à l'association de perdurer et d'évoluer aux demandes des Naujacaïs et de ces voisins.



ZUMBA

BRUNCH

Outdoor Rose

DIMANCHE
16
OCTOBRE

10H ANIMATION PRÉVENTION
avec Rose Medoc

10H30 ZUMBA SOLIDAIRE
avec Lorina

11H30 BRUNCH PARTAGÉ
venez avec votre spécialité !

PARTICIPATION 5€
DONS REVERSÉS À L'ASSOCIATION ROSE MEDOC

ARDILLA CAFE
NAUJAC SUR MER - LE PIN SEC

INFOS ET RESERVATIONS
@ZUMBALORINA @GYMIMPULSE

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



La saison sportive se termine au sein du Dolphin Surf Club après un été rempli de bonnes vagues sur la plage du Pin Sec. L'association a donc assuré de juin à octobre des initiations de surf pour des enfants de 6 à 14 ans.

Le suivi des jeunes surfeurs depuis plusieurs saisons a permis le sauvetage de huit touristes alors que l'océan était agité avec des courants dangereux. Nous tenons à les féliciter pour leur bravoure et leur sang-froid, la formation des jeunes permet aussi de les confronter à des situations extrêmes. Un grand merci à Lucas Godbillot, Lenny Fourtage et Jérôme Fourtage.

À cela s'ajoute les divers événements que le club a organisé tout le long de la saison grâce à l'aide des bénévoles, toujours aussi présent ! Nous pouvons mentionner une belle soirée d'ouverture sur la place du village du Pin Sec, une compétition pour les enfants et une compétition Tag Team pour les adultes, et la cérémonie de la fête de la mer du 15 août.

Cette année encore, le club a accompli un rôle de formation qui lui tient à cœur !

Le Dolphin Surf Club vous donne rendez-vous pour la saison 2023.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



L'association les Matous Vagabonds de Hourtin et Naujac tient à remercier Monsieur Le Maire de Naujac ainsi que l'ensemble des élus pour leur soutien apporté à l'association. La subvention qui nous a été accordée cette année encore nous permet de financer des achats en matériels comme des cages trappe pour trapper les chats errants sur la voie publique, des cages de socialisation en vue d'accueillir des chatons ou des chats adultes en convalescence ; elle nous permet également de prendre des rdv chez nos vétérinaires partenaires, la clinique lac et océan à Naujac ainsi que le cabinet du docteur Thong à Hourtin.

Nous sollicitons très souvent ces vétérinaires pour des consultations de stérilisation, d'identification et de soins et ils répondent toujours présents. Nous tenons également à les remercier.

Cette année a vu moins de prises en charge de chatons. Ceci est très certainement dû aux campagnes de stérilisation que nous avons réalisées sur les 2 communes depuis la création de l'association en janvier 2019 et nous ne pouvons que nous en réjouir. Ces chatons ont tous trouvé des adoptants après avoir été confiés à des familles d'accueil qui leur ont accordé beaucoup de temps pour les nourrir, les soigner, les sociabiliser en vue d'une future adoption réussie.

Néanmoins, nous en avons récupéré un assez grand nombre sur la commune de Naujac, aussi nous désirons alerter la population sur la nécessité de stériliser leur animal domestique et aussi de nous signaler toute portée trouvée dans la nature ou près de chez soi.

En revanche, malheureusement, il y a eu une recrudescence de chats adultes trouvés, pour la plupart sociables mais non identifiés et sans cette identification et malgré nos efforts de recherche des propriétaires par le biais des réseaux sociaux notamment, nous avons dû bien évidemment les prendre en charge.

Ces chats ne sont pas toujours en bonne santé ; coryza, extrême maigreur, parasités, accidentés de la route... on les trouve parfois trop tard pour espérer une belle issue.

Un chat stérilisé et identifié a de grandes chances de mener une longue vie du moins une vie avec le moins de risques possibles pour sa santé.

Nous avons un site facebook pour suivre nos actions au quotidien : les matous vagabonds

Nous contacter également au 0677249660 ou au 0678784223

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Naujac / Mer : Taiji Quan , Qi Gong , Relaxation Sophrologique et Self Défense Séniors

L'association a fait ses premiers pas en mars 1999, elle a conquis de suite un bon groupe de séniors, savoir que certaines et certains pratiquent encore...

Deux disciplines principales la composent ,elles peuvent être pratiquées concomitamment ou séparément, chacune chacun fait son choix :

- Côté « Gym Douce » Le Taiji Quan et le Qi Gong , arts corporels de santé , sont deux branches de la médecine traditionnelle chinoise dont ils découlent, sont reconnues officiellement en France par l'Académie de Médecine depuis 2013,un moment de relaxation sophrologique ponctue la séance.
- La Self Défense Séniors intègre les meilleures techniques pragmatiques et non violentes (ni chute ni roulade) tout à fait à portée des publics séniors, même grand âge.

Bien entendu, un certificat de non contre indication délivré par un médecin est nécessaire quelque soit l'art pratiqué.

Tous les cours animés par 2 enseignants diplômés du Ministère de la Jeunesse et des Sports se tiennent en la bibliothèque ou en extérieur sous les chênes après le stade quand la météo le permet, dans l'attente de la réouverture de la salle des fêtes. Cours donc les lundis et jeudis de 16h30 à 18h et de 18h30 à 20h pour les arts chinois (notez toute fois que le cours du jeudi 18h30 restera à la bibliothèque) et le premier lundi du mois de 16h30 à 17h30 pour la self défense salle des fêtes le moment venu. 1^{er} cours à l'essai gratuit. Nous vous accueillons avec plaisir.

Renseignement 1/4h avant le cours *ou téléphone ADSL non surtaxé (prix d'l appel fixe locale)* : 09 75 65 29 54

<https://naujac-taichi-qigong-selfdefense.jimdofree.com/>



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Naujac Animation et les parents des élèves de l'école maternelle de Naujac Sur Mer organisent pour les enfants une chasse aux bonbons dans le cadre de Halloween. Rendez-vous le dimanche 30 octobre 2022 à partir de 16 h 00 dans la cour de l'école où vous sera servi un goûter. Nous partirons dans les rues pour une chasse aux friandises.

**LE DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022
À NAUJAC-SUR-MER**

**CHASSE AUX FRIANDISES
D'HALLOWEEN**

**RDV À
16 H 00
À L'ÉCOLE**



GOÛTER OFFERT
suivi d'une chasse aux bonbons dans les rues avoisinantes
(environ 2,2 km)

**N'oubliez pas vos déguisements
et vos seaux à bonbons !**

Organisée par le comité des fêtes et l'association des parents d'élèves

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Marche Rose autour de Naujac pour la lutte contre le cancer du sein

Ce bel après-midi ensoleillé a réuni plus de 120 randonneurs et randonneuses pour l'Octobre Rose Naujais.

Nous avons proposé deux circuits de 4,2km et de 5,3km à parcourir à son rythme.

Le tee-shirt Rose emblème de cette cause a eu un vif succès.

Après l'effort le réconfort : sous le chapiteau, ils étaient tous attendus pour déguster crêpes, gâteaux, boissons et acquérir les articles réalisés par les membres du club.

Nous tenons à remercier particulièrement les pâtisseries (es), les couturières, les donateurs et les participants (es) qui ont permis de récolter + de 1700 € de dons qui seront versés intégralement à la ligue contre le cancer du sein.

Encore merci à tous.

March'Évasion



Contact : March'Évasion 06 75 20 67 89

PAROLE D'OPPOSITION

PAROLE D'OPPOSITION...Qualité d'impression : « brouillon »

Dans le « Petit Naujacais » n°111 de juillet 2022, rubrique « Parole d'opposition », notre article a subi des modifications lors de l'impression! Ce fut pour nous un désagréable constat. Le titre du deuxième paragraphe, se retrouve « noyé » dans le premier texte, la police d'écriture est réduite par rapport à ce que nous transmettons. Le plus désolant est que nous n'avons reçu aucune explication ni même excuse de l'équipe rédactionnelle et des responsables de la publication de ce bulletin d'information ! Nous fournissons toujours un document correct qui ne nécessite pas de modification dans la mise en page, afin de faciliter le travail de l'agent territorial et de l'imprimeur. Nous ne nous permettons pas de remettre un travail bâclé ! De plus, nous restons joignables en cas de problème voire même de désaccord concernant le contenu de certains articles !! Nous espérons que cette erreur ne se reproduira plus.

INCENDIES : LA COMMUNE ÉPARGNÉE

En Gironde, comme dans notre Médoc, le manque de pluie, l'assèchement de la forêt, la vague de chaleur et des vents violents ont rendu le secteur malheureusement propice aux incendies. Notre patrimoine forestier a brûlé aussi à cause d'actes criminels odieux ! Notre commune a été épargnée mais il faut rester prudent. Nous devons continuer à entretenir l'espace forestier, sensibiliser les propriétaires, sylviculteurs à l'entretien et à la valorisation des parcelles. A Naujac des actions et une vigilance s'imposent tout au long de l'année. Lors du conseil municipal du 3 octobre 2022 et à la demande de la Préfecture, nous avons voté avec la Majorité pour désigner, parmi les élus de la Majorité, un correspondant Incendie et Secours. Celui-ci sera l'interlocuteur privilégié du Service Départemental ou territorial d'Incendie et de Secours (SDIS) sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Les particuliers doivent débroussailler leurs habitations pour prévenir l'apparition de feux à proximité des biens, faciliter l'accès aux secours et garantir leur sécurité.

Nous remercions tous nos pompiers, les nombreux bénévoles, la Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI), les pilotes des Canadairs, Dash, hélicoptères, nos collègues élus, la gendarmerie,...pour leur engagement, dévouement et courage.

Les Elus de « Naujac Notre Village » sont à votre écoute.

Johny Caron : johnnycaron33@gmail.com

Séverine Bouchereau-Boisson : bouchereauseverine@orange.fr

INFOS MUNICIPALES

CONTENTIEUX

En février 2021, l'association Vive la Forêt, le Collectif pour la préservation de la qualité de vie à Naujac-sur-Mer, Monsieur Jean-Louis BRESSON et Monsieur Benoît MONCEAU ont adressé au Maire de Naujac-sur-Mer un recours gracieux pour l'abrogation ou la modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 6 octobre 2014.

Dans le même temps un autre recours gracieux était adressé au Maire de Naujac-sur-Mer par l'Association Vive la Forêt et Monsieur Jean-Louis BRESSON aux fins d'annuler le permis de construire accordé aux époux PINTO Jonathan et Angélique.

Dans les deux cas, Monsieur le Maire de Naujac-sur-Mer n'a pas donné suite aux recours gracieux.

Par requête enregistrée le 13 Avril 2021, l'Association Vive la Forêt, le Collectif pour la préservation de la qualité de vie à Naujac-sur-Mer, Monsieur Jean-Louis BRESSON et Monsieur Benoît MONCEAU ont engagé un contentieux devant le Tribunal Administratif et de mettre à la charge de la commune la somme de 2 000€ au titre de l'article L.761-1 du code de la justice administrative.

Le 17 juin 2021, une nouvelle requête déposée par l'Association Vive la Forêt et Monsieur Jean-Louis BRESSON a été enregistrée au Tribunal Administratif pour l'annulation du permis de construire du couple PINTO et de mettre à la charge de la commune la somme de 2 000 € au titre de l'article L.761-1.

Par audience du 2 juin 2022 et décisions du 16 juin 2022, le Tribunal Administratif de Bordeaux a décidé

- Pour le dossier PLU

Article 1^{er} : La requête de l'Association Vive la Forêt, du Collectif pour la préservation de la qualité de vie à Naujac-sur-Mer, de Monsieur Jean-Louis BRESSON et de Monsieur Benoît MONCEAU est rejetée.

Article 2 : L'association Vive la Forêt, le Collectif pour la préservation de la qualité de vie à Naujac-sur-Mer, M. Bresson et M. Monceau verseront à la commune de Naujac sur Mer une somme globale de 1 500 € au titre de l'article L.761-1 du Code de Justice Administrative.

- Pour le permis de construire des époux PINTO

Article 1^{er} : La requête de l'association Vive la Forêt et de M. Bresson est rejetée.

Article 2 : L'association Vive la Forêt et M. Bresson verseront à la commune de Naujac-sur-Mer, une somme globale de 2 000 € au titre de l'article L. 761.1.

Il est à noter que les requérants n'ont pas fait appel des décisions du Tribunal Administratif.

La Municipalité précise à nouveau que le Schéma de Cohérence Territoriale au niveau de la Communauté de Communes Médoc Atlantique est en cours de finalisation et qu'il entraînera dès validation, révision des Plan Locaux d'Urbanisme des communes concernées, raison pour laquelle Monsieur le Maire n'a pas voulu engager par anticipation des frais inutiles pour la collectivité.



INFOS MUNICIPALES

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

PARADOU ARDILLA CAFÉ

Comme il vous l'a été indiqué dans le numéro précédent, les travaux se sont poursuivis dans ce bâtiment communal. Les huisseries tant attendues ont enfin été posées et lui donnent un autre aspect, tout en assurant une meilleure isolation.

Ces travaux réalisés par la Sté ROJO pour un montant de 31 882 € TCC ont été honorés par autofinancement sur le budget Commune.



La rénovation de ce bâtiment se poursuivra par un audit électrique ainsi que par le remplacement du bardage.

ÉPICERIE DU PIN-SEC

Là encore, nous avons entrepris d'importants travaux sur ce bâtiment communal. La toiture a été refaite en bac-acier isolant et les murs ont été isolés et couverts d'un bardage.

Ces travaux réalisés par l'entreprise locale GMC pour un coût TTC de 75 682 € ont été assurés en autofinancement sur le budget camping.

Si des demandes de subventions ont été sollicitées dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) aucune n'a été attribuée.



INFOS MUNICIPALES



AIRE DE JEUX DES ENFANTS

L'aire de jeux des enfants ouverte en juillet a été mise en sécurité par l'implantation d'une barrière en protection de la route.

Les lieux sont très fréquentés et semblent être très appréciés des enfants et des parents.

Poursuivons nos investissements en faveur de la jeunesse naujacaise.

RENTREE SCOLAIRE

Les jeunes naujacais ont fait leur rentrée scolaire le 1er septembre.

Cette année notre école compte 67 enfants répartis comme suit dans les 3 classes :

- 29 élèves en classe maternelle dont 13 en Petite Section, 5 en Moyenne Section et 11 en Grande Section.
- 17 élèves en cours préparatoire et cours élémentaire 1 et 2 dont 5 en CP, 5 en CE1 et 7 en CE2.
- 21 élèves en classe de cours moyen 1 et 2, dont 13 CM1 et 8 CM2.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau professeur des écoles, Margaux LAFORET.

Chaque jour, 65 enfants déjeunent au restaurant scolaire et profitent de repas préparés sur place par Stéphane, aidé par Laurence et Alicia.



INFOS MUNICIPALES

SAISON ESTIVALE

Plage du Pin sec



La fréquentation de la plage a une nouvelle fois été très forte cette année, la saison s'est bien passée et nous n'avons eu à déplorer aucune noyade.

Le partage de la mer entre familles et surfeurs n'a pas posé de problème particulier et l'année 2023 verra la mise en place de drapeaux à damiers délimitant la zone de sport aquatique (surf, Kite...) Nous pouvons toutefois relever quelques petites incivilités que nous tenterons de limiter.

Camping

Le camping Sud groupes a été complet sur l'ensemble de la saison. La gestion des effectifs doit être améliorée et des règles plus strictes sont d'ores et déjà imposées pour 2023.

Le camping Nord familles a vu sa fréquentation augmenter de manière significative. Les travaux d'amélioration engagés et les nouveaux équipements donnent satisfaction et doivent être poursuivis.

Des éléments détaillés sur le chiffre d'affaires, le montant des investissements, les bénéfices et les montants transférés au budget principal vous seront communiqués dans le prochain numéro après consolidation des chiffres.

Nous pouvons toutefois vous annoncer que la saison 2022 a été très bonne.



INFOS MUNICIPALES

SALLE DES FETES



Comme vous avez pu le constater le plafond de la salle des fêtes est endommagé depuis plusieurs années en raison d'infiltration d'eau.

La commune a fait établir deux expertises. L'une par un bureau spécialisé et l'autre par notre assureur. Les conclusions sont identiques, les infiltrations sont dues à la pose des panneaux photovoltaïques. Ces derniers ne pouvaient être posés qu'après consolidation de la charpente, ce qui a été très mal réalisé et qui a déstabilisé la toiture avec risque d'effondrement.

Afin de garantir les intérêts de la commune nous avons fait établir un constat d'huissier et avons saisi notre cabinet juridique qui a engagé un contentieux

auprès du tribunal.

Une expertise judiciaire a confirmé les deux expertises précédentes. Dans ses conclusions, l'expert nous oblige à mettre en place un étaielement rendant impossible l'utilisation de la salle des fêtes et pénalisant ainsi les diverses activités associatives, communales ou privées.,

Une contre-expertise doit avoir lieu prochainement et nous attendrons l'autorisation du Tribunal pour débiter les travaux de reprise totale de la charpente, de la couverture, de l'isolation et du plafond.

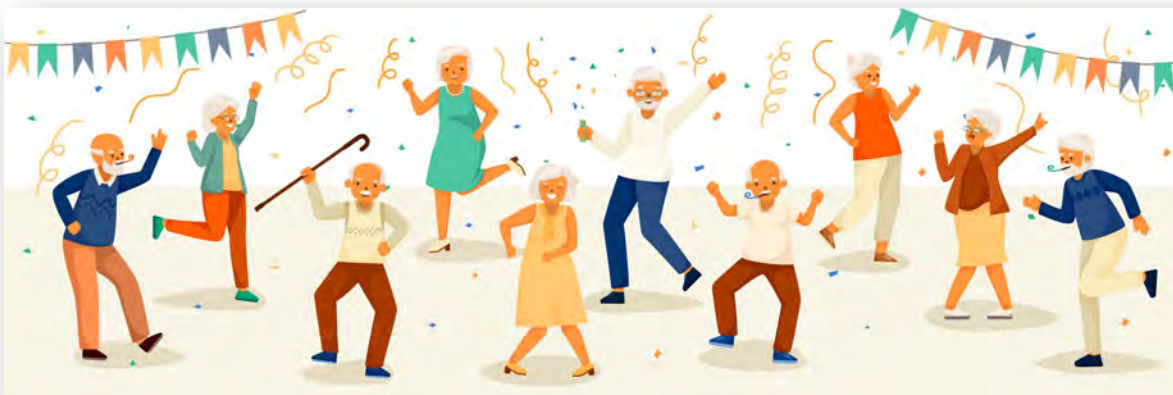
En conséquence, le repas des aînés se déroulera au domaine du Grand Duc à la Bresquette à Naujac, comme très certainement les vœux en janvier 2023.

L'opération photovoltaïque annoncée comme « gagnant-gagnant », Pour qui ? Les bénéfices revenant exclusivement au domaine privé.

Un héritage de plus dont nous nous serions bien passé.



AGENDA



Le repas des Aînés se déroulera le 20 novembre 2022, sur réservation à partir de 65 ans. La salle n'étant actuellement pas fonctionnelle, le repas aura lieu dans la salle du Domaine du Grand Duc à la Bresquette.

Les 2, 3 et 4 décembre

Les associations se mobiliseront notamment en faisant une collecte auprès de leurs adhérents.

March'évasion organisera la traditionnelle marche avec tous les enfants de l'école, le vendredi 2 décembre à 9h30 et vous pourrez vous joindre à eux.

A la mairie, il sera possible d'acheter le porte clé peluche.

Une tombola inter-associative démarrera le 30 octobre et se clôturera le 16 décembre, jour du tirage. La case sera à 1€, avec de nombreux lots à gagner.



INFOS UTILES

LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE A PARTIR DE 16 ANS

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ?

OÙ ?

QUAND ?

AVEC QUOI ?

POURQUOI ?

Garçons et filles de nationalité française

À la mairie de ton domicile

Dès 16 ans

Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Inscription Noël des enfants

Noël approche à grands pas.
Et comme chaque année,
le Père Noël a prévu de venir
à la rencontre des enfants.
Afin d'organiser au mieux sa venue,
nous avons besoin
de connaître tous les enfants
nouvellement arrivés sur notre
commune, nés entre 2012 et 2022



Merci de vous faire connaître en Mairie.

**La municipalité remercie l'ensemble
des annonceurs pour leur participation
à l'élaboration du Petit Naujacais**

NOS ANNONCEURS



GMC
Gilles Mercier Construtions

Entreprise Générale du Bâtiment
NEUF - RENOVATION - EXTENSION

9 quater rue de la Gravière
33990 Naujac sur Mer
Tél : 06 14 42 04 51
pimpernel.mercier@sfr.fr



LE FIL A COUDRE
Armelle Marchand Geneste
Atelier de
Couture Retouches
à Naujac sur mer
06 44 70 97 60

SARRAZY

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX : ZA DE BEAU LIEUX 33000 CIRSAC 05 56 23 10 20
CRAVÈRES : LA LANDE DE POUYRAN 33990 NAUJAC-MER 05 56 81 12 22
ROUTE DE VENDAYS 33140 QUÉYRAC 05 56 97 82 65

UNE SOCIÉTÉ DE COLAS



**CATHY
STYLE**
création coiffure mixte
0556412705



Menuiserie aluminium - PVC
Vérandas
Miroiterie, vitrages isolants
Stores et toiles
Portails aluminium
Volets roulants, battants
et rideaux métalliques
Remplacement de casses

E's SOMIREY
distributeur peintures SIKKENS

ALUMINIER
TECHNAL
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

atelier et magasin :
6, rue A.-Lafittau - BP 19
33341 Lesparre-Médoc Cédex
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87
somirey@wanadoo.fr
www.somirey.com



DoguitoServices
Services pour Chiens Chats NAC

Catherine Flory
Pension / Education / Visites / Transport

16 impasses des Flamants
33990 Naujac-sur-Mer
catherine.flory@laposte.net
06 31 97 90 33

Angel institut
&
Boutique

INSTITUT DE BEAUTÉ & BOUTIQUE DE PRODUITS
DE BEAUTÉ, PARFUMS, VÊTEMENTS,
BIJOUX, SENTEURS MAISON, ...

NAUJAC S/MER
05 56 41 27 23
Fb : angel institut boutique

LE PETIT NAUJACAIS
Bulletin d'information
de la Commune de Naujac-sur-Mer
Rédaction et impression
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990
Directeur de publication
Yves BARREAU
Rédacteur en chef
Chantal PARISE
Équipe rédactionnelle
Virginie CAUSSÈQUE, Joël MORAND,
Raymonde SCHLAUDER
Tiré à 800 exemplaires
Dépôt légal Avril 2014

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Secrétariat : 05.56.73.00.55

Télécopie : 05.56.73.03.87

Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

(Présence d'un élu tous les samedis matin)

SERVICE URBANISME

Accueil du public tous les jours sur RDV

sauf le mercredi et samedi

ou effectuer vos demandes par mail

SMICOTOM

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune : Les jeudis des semaines bleues

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le mercredi 10h-12h / 16h-18h

AGENCE POSTALE

Tel : 05.56.73.00.55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi 9h/12h - vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

levée à 9h30

RECYCLERIE

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et les 1er et 3ème samedis du mois

ÉCOLE PRIMAIRE

05.56.73.01.80

PÔLE SANTÉ NAUJAC

MÉDECIN

Dr AGBOTON SENTENAC Gaëlle :

05.56.09.22.89

CABINET INFIRMIÈRES

Mmes MERCIER & BRIESACH : 06.46.78.17.37

OSTÉOPATHE

Mme DABIS Pauline : 06.58.26.35.79

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. BLASQUEZ Sébastien : 06 59 92 59 77

Clinique Mutualiste de Lesparre :

05.56.73.10.00

Laboratoire d'analyse Lesparre :

05.56.73.34.73

Laboratoire d'analyse d'Hourtin :

05.56.09.12.31

Collège Jules Chambrelent :

05.56.09.12.52

Taxi Conventionné CÉLÉNA :

06.75.02.36.93

Clinique Vétérinaire Lac et Océan :

(Naujac-sur-Mer) 09.54.39.74.40

Déchetterie de Lesparre :

05.56.41.16.23

Gendarmerie de Lesparre :

05.56.73.46.70

Pompiers : 18